LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le 21 avril 2021

Chers collègues basés à New York,

Je vous écris pour faire le point de la situation en ce qui concerne notre retour progressif dans nos locaux, à New York. Actuellement, nous nous trouvons toujours en phase 2, avec un taux d'occupation maximal découlant des mesures de distanciation physique imposées par le Gouvernement hôte.

La pandémie de COVID-19 est toujours la cause de bouleversements massifs dans le monde et elle a changé nos vies du tout au tout. Néanmoins, si la situation à New York demeure préoccupante, il y aussi des raisons d'espérer. Les indicateurs clés de la pandémie récemment publiés par la ville révèlent une amélioration par rapport à mon dernier message de février. Pour autant, alors que la COVID-19 continue de se propager et que les effets des variants demeurent inconnus, nous devons rester vigilants et continuer d'appliquer toutes les mesures de sécurité que nous avons mises en place.

Le déploiement du programme de vaccination à New York a permis à de nombreux membres du personnel et à leur famille de se faire vacciner, pour se protéger et protéger leur communauté. Si, pour retourner physiquement sur le lieu de travail, il n'est pas obligatoire d'être vacciné contre la COVID-19 – cette décision étant laissée à la libre appréciation de chacun –, je vous encourage néanmoins, toutes et tous, ainsi que vos familles, à vous faire vacciner, afin que nous puissions, ensemble, mieux nous relever de cette pandémie.

En février, j'ai évoqué le début de la phase de planification et de conception de ce que serait la « nouvelle normalité » au Siège après la COVID-19. L'équipe interfonctionnelle chargée du projet m'a récemment soumis un ensemble complet de recommandations. J'ai souhaité que des recherches plus poussées soient faites, et notamment qu'une enquête soit menée auprès du personnel, avant que le plan ne soit définitivement arrêté. Je vous encourage toutes et tous à répondre à cette enquête, une fois que vous l'aurez reçue.

À tous les membres du personnel
de l'Organisation des Nations Unies
basés à New York

Le passage de la phase 2 à la « nouvelle normalité » sera progressif et fondé sur une évaluation constante des risques, compte tenu des dispositions prises par la ville et l'État de New York et de l'assouplissement des restrictions, qui seront suivis. Il convient de noter que les orientations générales précédemment publiées concernant les personnes tenues de retourner sur le lieu de travail au Siège lors de la phase 2 demeurent en vigueur; néanmoins, des orientations actualisées seront diffusées sous peu. Les membres du personnel dont la présence physique est requise dans les locaux sont les personnes nécessaires à l'exécution de fonctions essentielles sur place et qui ne font pas partie des groupes à haut risque.

Par ailleurs, celles et ceux d'entre vous qui préféreraient travailler sur place sont les bienvenus, car nous sommes, pour l'heure, bien en deçà du taux d'occupation maximal, si bien qu'il est encore possible d'accueillir plus de personnes dans nos locaux, en toute sécurité. Pour ce faire, il est nécessaire d'obtenir au préalable l'autorisation du point de contact de l'entité concernée, car il est indispensable que le maintien d'une distance physique de deux mètres soit respecté à tous les étages. Le personnel d'encadrement devra aussi continuer à faire preuve de souplesse, de compréhension et de prudence pour étudier les options envisageables avec les membres des équipes.

Une réflexion est en cours sur la voie à suivre pour parvenir à une augmentation progressive du nombre de membres du personnel présents dans les bureaux. Le Comité chargé de la sécurité et de la santé au travail de New York continuera de réfléchir aux options possibles en vue de cette transition et organisera une réunion générale, en mai, pour vous en informer et répondre à vos questions et préoccupations.

Je tiens à vous assurer que les importantes mesures d'atténuation des risques physiques mises en place dans l'ensemble de nos locaux, à New York, ont été efficaces puisque le niveau de risque y est, à ce jour, faible. L'imposition d'un taux d'occupation maximal pour assurer le maintien d'une distance physique suffisante et les autres mesures de sécurité, telles que l'obligation de porter un masque, resteront en vigueur aussi longtemps qu'il le faudra pour préserver la sécurité et la santé de l'ensemble du personnel des Nations Unies.

Je comprends que beaucoup d'entre vous souhaitent faire des projets pour les mois à venir, notamment en ce qui concerne la garde des enfants, les vacances et d'autres questions d'organisation. Si nous ne savons pas encore avec certitude quand nous entrerons dans notre prochaine phase dite de la « nouvelle normalité », ce ne sera probablement pas avant septembre. Vous pouvez donc vous organiser en conséquence.

J’ai profondément conscience des effets que cette pandémie prolongée entraîne sur la santé mentale et le bien-être, qui demeurent notre préoccupation.

Je tiens, une fois de plus, à vous exprimer ma gratitude. Je me dois de saluer le dévouement et la mobilisation de chacune et chacun d’entre vous, et en particulier de nos collègues essentiels qui travaillent en première ligne, qui sont présents sur place depuis le début de la pandémie pour faire en sorte que notre travail, au Siège à New York et à travers le monde, se poursuive sans interruption.

Cordialement,

Bien à vous, très amicalement

António Guterres